

Les métiers et formations : **Conducteur de travaux**

Description du métier :

Source : Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME)

Prévoit et organise, à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts. Assure la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou plusieurs chantiers jusqu'à la garantie du parfait achèvement des travaux. Est amené à jouer un rôle commercial de plus en plus important (prospection, négociation...). Etablit les relations avec les différents partenaires externes (clients, fournisseurs, services administratifs, sous-traitants...) ou internes à l'entreprise (bureau d'études, services gestionnaires, chef de chantier...).

L'emploi/métier s'exerce sur des chantiers de constructions neuves ou en réhabilitation. L'activité entraîne quotidiennement de nombreux déplacements entre les différents chantiers et les partenaires contribuant à la réalisation des travaux. Les horaires sont variables, certaines activités de gestion (personnel, élaboration de comptes rendus, préparation de réunions de chantier) peuvent se prolonger en soirée ou conduisent à travailler en fin de semaine. La responsabilité d'un chantier nécessite d'être autonome et de travailler en étroite collaboration à la fois avec les hommes de terrain (chef de chantier...) et les équipes des études (mètres, dessinateurs...).

Les formations :

Cet emploi/métier est accessible à partir de formations de niveau III (BTS, DUT ou équivalent) en gros œuvre ou génie civil. Le diplôme d'ingénieur option bâtiment et travaux publics est également très apprécié des entreprises. Pour la conduite de chantier de second œuvre, une formation de même niveau (BTS ou équivalent) dans la spécialité est requise. Des formations universitaires de 2ème et 3ème cycles option génie civil, bâtiment, sciences et techniques du bâtiment permettent également d'accéder à l'emploi/métier.